



N° de résolution
ou annotation

Province de Québec
Municipalité de Roquemaure

Procès-verbal de la séance ordinaire du 5 décembre 2017 à 19h30, à la salle municipale de Roquemaure.

Étaient présents: M. le maire Léo Plourde, mesdames Chantal Mainville, Sophia Chalifour et Marie-Eve Garand, conseillères, ainsi que messieurs Marcel Mainville, Rodrigue Morneau et Jocelyn Poirier, conseillers.

Était également présente, Mme Patricia Lamarre, directrice générale.

1.0 Ouverture de la séance

Le conseil ayant quorum, la séance débute à 19h32, présidée par M. Léo Plourde, maire.

2.0 Adoption de l'ordre du jour

2017-12-303

Il est proposé par Mme Chantal Mainville, appuyée par M. Marcel Mainville et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères, d'adopter l'ordre du jour suivant en laissant le point "sujets divers" ouvert:

- 1.0 Ouverture de la séance;
- 2.0 Adoption de l'ordre du jour;
- 3.0 Adoption du procès-verbal de novembre;
- 4.0 Correspondance;
- 5.0 Trésorerie:
 - 5.1 Dépenses de novembre;
 - 5.2 Remboursement des frais de déplacement;
 - 5.3 Marge de crédit camping municipal;
 - 5.4 Contribution Croix-Rouge canadienne, division du Québec;
- 6.0 Ressources humaines:
 - 6.1 Cadeaux aux employés
 - 6.2 Augmentation salariale;
- 7.0 Renouvellement de l'assurance juridique;
- 8.0 Renouvellement d'adhésions:
 - 8.1 COMBEQ: 375\$ tx;
 - 8.2 Club nautique: 30\$;
 - 8.3 CIM;
 - 8.4 FQM;
- 9.0 Contrats de déneigement:
 - 9.1 Portes et bacs;
 - 9.2 Patinoire;
- 10.0 Fermeture pour la période des Fêtes;
- 11.0 Vente pour non-paiement de taxes;
- 12.0 Conteneur pour la période des Fêtes;
- 13.0 Entente de délégation de gestion du ministère des forêts, de la faune et des parcs;
- 14.0 Projet de service de garde estival (camp de jour);
- 15.0 Élection- Administrateur au sein du conseil d'administration de la FQM;
- 16.0 Refinancement d'un règlement d'emprunt;
- 17.0 Rapport des comités;
- 18.0 Période de questions;
- 19.0 Sujets divers;
- 20.0 Levée de la séance.

3.0 Adoption du procès verbal de novembre

Les membres du conseil ayant pris connaissance du procès-verbal, sa lecture est dispensée.

2017-12-304

Il est proposé par M. Rodrigue Morneau, appuyé par M. Jocelyn Poirier et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal du 14 novembre 2017, tel que présenté.



N° de résolution
ou annotation

2017-12-305

4.0 Correspondance

M. le maire fait état de la correspondance pertinente pour les citoyens.

5.0 Trésorerie

5.1 Dépenses de novembre

ATTENDU QUE le conseil a pris connaissance des comptes à payer;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Marcel Mainville, appuyé par M. Rodrigue Morneau et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement des dépenses suivantes :

Pour la municipalité :

Liste des comptes à payer au montant de : 40 842,08 \$

Pour le camping municipal :

Liste à payer au montant de : 8 772,71 \$

Salaire net : 6 534,47 \$

Il est également résolu de payer la facture d'Aménagement paysager E. Mercier inc, au montant de 9 508,45\$ plus taxes applicables, en déduisant 2.5h de démobilitation de l'équipement.

ET celle de la Coopérative de Solidarité dépanneur de Roquemaure au montant de 368,47\$.

5.2 Remboursement de frais de déplacements

ATTENDU les demandes de remboursement de frais de déplacement de M. Léo Plourde au montant de 110,00\$ et de M. Léandre Roy au montant de 25\$;

ATTENDU QUE ces demandes sont complètes;

2017-12-306

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Sophia Chalifour, appuyée par Mme Chantal Mainville et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères, d'autoriser le paiement de ces frais de déplacement.

Une autre demande a été reçue aujourd'hui et sera traitée à la prochaine séance.

5.3 Marge de crédit du camping municipal

2017-12-307

Il est proposé par M. Jocelyn Poirier, appuyé par Mme Marie-Eve Garand et résolu à l'unanimité de maintenir la marge de crédit du camping auprès de la Caisse Desjardins d'Abitibi-Ouest.

5.4 Contribution Croix-Rouge canadienne, division Québec

2017-12-308

Il est proposé par M. Marcel Mainville, appuyé par Mme Sophia Chalifour et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères, de procéder au décaissement de la contribution annuelle de 160\$, conformément à l'entente pour l'organisation des services aux sinistrés du plan de sécurité civile municipale.



2017-12-309

N° de résolution
ou annotation

6.0 Ressources humaines

6.1 Cadeaux aux employés

Il est proposé par M. Marcel Mainville, appuyé par Mme Chantal Mainville et résolu à l'unanimité d'offrir aux employés réguliers un certificat cadeau d'une valeur de 50\$ chacun, échangeable dans un commerce de la municipalité.

6.2 Augmentation salariale

Il est proposé par M. Jocelyn Poirier, appuyé par Mme Marie-Eve Garand et résolu à l'unanimité d'augmenter tous les employés réguliers de 2%, au 1^{er} janvier 2018, à l'exception de la secrétaire-trésorière adjointe et du journalier principal, qui ont vu leurs conditions salariales ajustées cet automne.

2017-12-310

7.0 Renouvellement de l'assurance juridique

Il est proposé par M. Marcel Mainville, appuyé par M. Rodrigue Morneau et résolu à l'unanimité de renouveler l'assurance juridique auprès de AON Parizeau inc, au coût de 964.21\$.

2017-12-311

8.0 Renouvellement d'adhésions

8.1 COMBEQ

Il est proposé par Mme Chantal Mainville, appuyée par Mme Sophia Chalifour et résolu à l'unanimité de ne pas renouveler l'adhésion à la COMBEQ pour le moment.

2017-12-312

8.2 Club nautique

Il est proposé par M. Rodrigue Morneau, appuyé par Mme Sophia Chalifour et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères de renouveler l'adhésion au Club nautique du Lac-Abitibi, au coût de 30,00\$ et de mandater M. Marcel Mainville à titre de représentant du conseil pour assister à l'assemblée générale annuelle de l'organisme.

2017-12-313

8.3 C.I.M.

Il est proposé par M. Marcel Mainville, appuyé par Mme Marie-Eve Garand et résolu à l'unanimité de maintenir l'adhésion à la Coopérative d'informatique municipale comme suit:

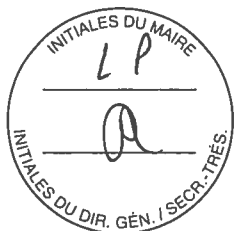
2017-12-314

- module et soutien technique de base 1 usager: 2 515\$
- 2 postes de travail: 1 065\$
- module et soutien technique de gestion de permis: 340\$
- Modification de la charte des comptes du grand livre selon la nouvelle présentation et conforme au ministère; 495\$

8.4 Fédération québécoise des municipalités

Il est proposé par Mme Sophia Chalifour, appuyée par M. Rodrigue Morneau et résolu à l'unanimité de renouveler l'adhésion à la Fédération québécoise des municipalité, au coût de 895,93\$ plus taxes applicables.

2017-12-315



2017-12-316

N° de résolution
ou annotation

9.0 Contrats de déneigement:

9.1 Portes et bacs

Il est proposé par M. Marcel Mainville, appuyé par M. Jocelyn Poirier et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères, que le contrat de déneigement des portes du centre communautaire, de la caserne, des bacs à poubelle et à recyclage soit accordé à Philippe Labelle, au montant de 700\$, conditionnellement à ce que l'offre de service inclus tous les travaux prévus au contrat et qu'il complète le bordereau du soumissionnaire ET que les heures d'ouverture soient mentionnées au contrat.

9.2 Patinoire

Décision reportée.

10.0 Fermeture pour la période des Fêtes

2016-12-317

Il est proposé par Mme Chantal Mainville, secondée par M. Rodrigue Morneau et résolu à l'unanimité de fermer le bureau municipal pour la période des Fêtes, soit du 23 décembre au 2 janvier inclusivement.

11.0 Vente pour non-paiement de taxes

2017-12-318

Il est proposé par M. Marcel Mainville, appuyé par Mme Chantal Mainville et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères, d'autoriser la directrice générale à envoyer la liste des personnes endettées pour non-paiement de taxes municipales.

12.0 Conteneur pour la période des Fêtes

2017-12-319

Il est proposé par M. Rodrigue Morneau, appuyé par Mme Sophia Chalifour et résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de Les entreprises JLR, conformément à l'offre de service reçue le 6 décembre 2017, soit le prêt sans frais pour le conteneur.

13.0 Entente de délégation de gestion du ministère des forêts, de la faune et des parcs

2017-12-320

Il est proposé par M. Marcel Mainville, appuyé par Mme Marie-Eve Garand et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères, que M. Léo Plourde, maire, soit autorisé, par la présente résolution, à signer l'entente de délégation de gestion avec le Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs couvrant la période 2018-2023.

14.0 Projet de service de garde estival (camp de jour)

ATTENDU QUE la municipalité a adopté sa politique familiale et municipalité amie des aînés le 1^{er} mars 2016;

ATTENDU QUE la municipalité s'y engageait à maintenir un service de camp de jour estival;

ATTENDU QUE la municipalité souhaite remettre en place un service de camp de jour dans la municipalité;

2017-12-321

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Mme Marie-Eve Garand, appuyée par M. Jocelyn Poirier et résolu à l'unanimité:



N° de résolution
ou annulation

- D'autoriser la directrice générale à déposer une demande au Ministère de la famille pour la mise en place d'un service de garde estival adapté aux besoins et à la réalité familiale des familles de Roquemaure;
- ET de mandater la directrice générale à faire le suivi de la demande, dont la signature de l'aide financière entre le Ministère et la municipalité.

15.0 Élection-Administrateur au sein du conseil d'administration de la FQM;

ATTENDU QUE M. Jaclin Bégin est maire de la municipalité de Ste-Germaine Boulé depuis 1997 et préfet de la MRC d'Abitibi-Ouest depuis 2014;

ATTENDU QUE M. Bégin a été administrateur au sein du conseil d'administration de la F.Q.M. au cours des quatre dernières années et impliqué dans divers autres dossiers, organismes et comités;

ATTENDU QU'il a les compétences et les connaissances pour représenter et défendre les dossiers de notre région à la FQM;

2017-12-322

EN CONSEQUENCE, il est proposé par M. Rodrigue Morneau, appuyé par Mme Chantal Mainville et résolu à l'unanimité que la municipalité apporte son soutien à M. Jaclin Bégin, afin qu'il puisse continuer de représenter l'Abitibi-Témiscamingue en tant qu'administrateur au conseil d'administration de la Fédération québécoise des municipalités (FQM).

16.0 Refinancement d'un règlement d'emprunt

ATTENDU QUE, conformément à l'article 1065 du Code municipal, aucune municipalité ne peut vendre les bons qu'elle est autorisée à émettre en vertu d'un règlement, autrement que par soumission écrite ;

ATTENDU QUE les soumissions sont déposées via le Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal du ministère des Finances;

ATTENDU QUE l'article 1066 du Code municipal qui prévoit que le conseil d'une municipalité peut, par résolution, mandater le ministre des Finances pour recevoir et ouvrir les soumissions prévues à l'article 1065, pour cette municipalité et au nom de celle-ci;

2017-12-323

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Marcel Mainville, appuyé par Mme Sophia Chalifour et résolu à l'unanimité QUE, conformément à l'article 1066 du Code municipal, le conseil mandate le ministre des Finances pour recevoir et ouvrir les soumissions prévues à l'article 1065 du Code municipal, pour et au nom de la municipalité.

17.0 Rapport des comités

18.0 Période de questions

19.0 Sujets divers

19.1 Cercle des Fermières de Roquemaure

2017-12-324

Il est proposé par M. Marcel Mainville, appuyé par M. Jocelyn Poirier et résolu à l'unanimité de prêter la salle du Lac-Abitibi, sans frais, au Cercle



N° de résolution
ou annotation
2017-12-325

des Fermières de Roquemaure pour la tenue de leur Bingo dinde, le 16 décembre, conditionnellement à ce que le ménage soit fait pas l'organisme à la fin de l'activité.

20.0 Levée de la séance

À 20h38, tous les sujets à l'ordre du jour étant épuisés, Mme Marie-Eve Garand propose la levée de la séance.

ADOPTÉ.

Patricia Lamarre
Directrice générale

Léo Plourde
Maire